



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 8 mai 2017

Présents: Hubert DETHURENS, maire
 Jean-Pierre GANTNER, adjoint
 Véronique RUDAZ, adjointe

Jean BATARDON, Andreea CAPITANESCU BENETTI, Maxime DETHURENS, Marc DUPRAZ, Stéphane GROBETY, Olga MERMET, Bradley STILLWAGON, Laurent THEVENOZ, Laurent ZIMMERMANN

Excusés : Dominique PASCUAL, Thierry ARN

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2017
2. Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2016 : délibération
3. Approbation des crédits budgétaires supplémentaires pour l'exercice 2016 : délibération
4. Transformation de la mairie : suivi
5. Mise en séparatif : suivi
6. Résolution relative au rattachement de la commune à la Poste de Bernex
7. Communications de l'exécutif
8. Divers

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h et remercie les conseillers(ères) de leur présence. Il excuse l'absence de Dominique Pascual (malade) et de Thierry Arn, retenu pour des raisons professionnelles.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2017

Le procès-verbal de la séance du 10 avril 2017 est approuvé à l'unanimité des présents, avec remerciements à son auteure.

Arrivée d'Olga Mermet et de Stéphane Grobety.

2. Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2016 : délibération

Le maire procède à la lecture du rapport administratif et financier pour 2016 et explique avoir effectué des modifications comptables sur les comptes 2016 : en effet, la comptabilisation du complément de perception fiscale sur les exercices



2013 à 2015 en diminuant la provision sur l'estimé fiscal au bilan par un compte de fonctionnement, engendrent une augmentation artificielle du résultat, qu'il estime ne pas correspondre à la réalité. Aussi, la provision sur l'estimé fiscal a donc été extournée directement au bilan sur le compte provision sur reliquat. Au final, le boni correspond aux dépenses réelles de l'exercice. Le maire ajoute que ces modifications ont reçu l'aval de la Surveillance des communes, ainsi que du réviseur des comptes.

Hubert Dethurens passe la parole à Jean-Pierre Gantner qui lit le rapport de l'organe de révision et la délibération.

Proposition du Maire relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2016

Vu le compte administratif pour l'exercice 2016 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,

vu le compte rendu financier pour l'exercice 2016 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département présidentiel,

vu les articles 30, al. 1, lettre f, et 96, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

DECIDE

1. *D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2016.*
2. *D'approuver le compte de fonctionnement 2016 pour un montant de 1'946'631.14 F aux charges et de 2'456'416.12 F aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 509'784.98 F.*
3. *D'approuver le compte d'investissement 2016 pour un montant de 203'792.55 F aux dépenses et de 9'558.00 F aux recettes, les investissements nets s'élevant à 194'234.55 F.*
4. *D'approuver le financement des investissements nets de 194'234.55 F par l'autofinancement à raison de 735'107.98 F au moyen de la somme de 225'323.00 F représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à 509'784.98 F.*
5. *D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à 509'784.98 F représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2016.*
6. *D'approuver le bilan au 31 décembre 2016, totalisant à l'actif un montant de 16'564'050.53 F qui se compose de :*

- Patrimoine financier (natures 10 à 13)

13'194'704.21 F

- Patrimoine administratif (natures 14 à 17)

3'369'346.32 F



Total de l'actif 16'564'050.53 F

et au passif un montant de 16'564'050.53 F qui se compose de :

- Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	115'541.30 F
- Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	3'796'013.85 F
- Engagements envers des entités particulières (nature 23)	3'125.71 F
- Provisions (nature 24)	1'567'500.00 F
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	328'320.30 F
- Fortune nette (nature 29)	<u>10'753'549.37 F</u>
Total du passif	16'564'050.53 F

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31.12.2016 à 0 F.

La délibération portant sur les comptes de l'exercice 2016, ainsi que le rapport administratif et financier du maire sont approuvés par 9 voix, soit à l'unanimité des présents.

3. Approbation des crédits budgétaires supplémentaires pour l'exercice 2016 : délibération

Jean-Pierre Gantner donne lecture de la délibération.

Proposition du Maire relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2016 et les moyens de les couvrir

Vu les articles 30, al. 1, lettre d et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

DECIDE

1. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2016 suivants pour un montant total de 78'327.70 F, soit :

N° compte	Désignation du compte	Budget 2016	Solde du compte 2016	Ecart en Francs
05	ADMINISTRATION GENERALE			
330	Pertes sur régularisation comptes bilan		1'002.50	-1'002.50
08	IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF			
311	Achats mobilier, machines et matériels	10'000.00	12'361.20	-2'361.20
313	Fournitures et marchandises	3'000.00	3'393.40	-393.40
14	INCENDIE ET SECOURS			
315	Entretien machines et véhicules par des tiers	1'000.00	1'053.80	-53.80
16	PROTECTION CIVILE			



352	Dédommagements aux communes	11'000.00	11'630.80	-630.80
21	ECOLES PUBLIQUES			
311	Achats mobilier, machines et matériels	4'000.00	7'621.40	-3'621.40
318	Honoraires, prestations de service	28'000.00	32'738.15	-4'738.15
30	ENCOURAGEMENT A LA CULTURE			
316	Location de matériels	8'000.00	11'300.00	-3'300.00
352	Dédommagements aux communes	7'000.00	7'252.00	-252.00
33	PARCS ET PROMENADES			
311	Achats machines, matériels et véhicules	15'000.00	16'778.30	-1'778.30
314	Entretien des espaces verts par des tiers	18'000.00	52'131.15	-34'131.15
34	SPORTS			
365	Subventions à institutions privées	25'000.00	32'700.00	-7'700.00
375	Entretien lignes de tir	5'400.00	5'538.00	-138.00
54	INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE			
319	Frais divers	3'000.00	3'840.20	-840.20
72	TRAITEMENT DES DECHETS			
318	Honoraires, prestations de service	124'000.00	127'484.15	-3'484.15
74	CIMETIERE			
318	Honoraires, prestations de service	1'000.00	1'492.60	-492.60
90	IMPOTS			
351	Frais de perception	50'000.00	62'854.95	-12'854.95
95	IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER			
313	Fournitures et marchandises	1'000.00	1'555.10	-555.10
	TOTAL			-78'327.70

2. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus, ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

La délibération est approuvée par 9 voix, soit à l'unanimité des présents.

Hubert Dethurens remercie le CM de sa confiance et félicite Catherine Koumrouyan pour son excellent travail.

4. Transformation de la mairie : suivi

Le maire relate avoir signé ce jour le contrat avec l'entreprise Guillet Constructions Générales SA et informe le CM que la CMNS viendra constater sur place à la mairie dans les prochains jours quels sont les éléments historiques éventuels à conserver.

5. Mise en séparatif : suivi

Hubert Dethurens explique que, lors de la dernière séance avec Perreten et Milleret, le phasage des travaux a été modifié comme suit :



1. Rte de l'Eaumorte-Rte des Rupettes,
2. Rue de la Maison-Forte,
3. Rue du Lavoir,
4. Rte du Coteau,
5. Ch. De Mollaz.

Les égouts actuels du chemin de Mollaz serviront pour les eaux claires et ceci augmentera donc la capacité du débit lors des fortes précipitations de pluie.

Une AIMP (procédure d'appel d'offre en marché public) sera indispensable, mais limitée aux sociétés suisses. La commission des routes et circulation aura comme tâche de définir des critères précis pour les entreprises.

Actuellement, afin de pouvoir démarrer la procédure d'autorisation de construire, nous sommes encore dans l'attente du rapport définitif de Perreten et Milleret. Une séance d'information sera organisée pour les habitants en automne, le début des travaux étant estimé pour 2018.

Le maire ajoute encore que la commission des finances devra s'interroger sur l'octroi éventuel (et son montant) d'une subvention communale au raccordement des fonciers privés.

Stéphane Grobety demande s'il serait possible de profiter des travaux pour repenser la circulation dans le village, par exemple en faisant passer le bus par la Vy-Neuve. Hubert Dethurens ne l'exclut pas mais estime que les arrêts de bus à l'intérieur du village sont nécessaires à la population.

6. Accessibilité de la poste

Le maire passe la parole à Stéphane Grobety qui, lors du dernier conseil, avait demandé que ce sujet soit porté à l'ordre du jour, estimant que la situation actuelle n'est pas satisfaisante, surtout pour les personnes qui travaillent.

Stéphane Grobety remercie le CM pour son attention et procède à la lecture de la résolution.

RESOLUTION **relative au rattachement de Laconnex à l'office de poste de Bernex**

Vu la fermeture du bureau de poste de Laconnex le 30 septembre 2002 ;

Vu la fermeture du bureau de poste de Soral en août 2004 ;

Vu la fermeture du bureau de poste d'Athenaz en janvier 2012 et l'ouverture de l'agence postale à Sézegnin, dans la mairie d'Avusy ;



Vu que les horaires d'ouverture du guichet postal de l'agence postale d'Avusy sont limités aux heures de bureau : lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, mardi, jeudi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 ;

Vu les difficultés rencontrées par les personnes qui travaillent pour retirer un envoi ;

Etant donné que l'introduction du service à domicile nécessite la présence au domicile du destinataire, par exemple pour déposer des lettres ou des colis ;

Etant donné que les colis ou les recommandés ne peuvent pas faire l'objet d'une redistribution ou être distribués à une autre adresse ;

Etant donné que les horaires d'ouverture de la poste de Bernex, notamment le samedi de 09h00 – 11h00, permettraient aux personnes qui travaillent de retirer des envois.

Le conseil municipal de Laconnex

Demande instamment à l'Exécutif communal

De prendre les contacts nécessaires pour un rattachement de la commune de Laconnex à l'office de poste de Bernex.

La résolution est acceptée par 9 voix, soit à l'unanimité des présents.

7. Communications de l'exécutif

- ❖ *Théâtre de Carouge*: le spectacle du 8 juin est confirmé, le maire demande aux conseillers qui le souhaitent de bien vouloir s'inscrire. Un tout-ménage sera distribué prochainement.
- ❖ *Fonds de bienfaisance* : le maire indique avoir versé CHF. 1'000.00 à l'Entraide Protestante et CHF. 1'000.00 au CICR pour l'action contre la famine au Soudan.
- ❖ *Plan Directeur cantonal 2030* : Jean-Pierre Gantner relate avoir participé aux différentes séances avec les communes de la Champagne. Chaque commune ayant ses particularités, il s'agit de définir ensemble le squelette d'une prise de position collective, pour montrer que la Champagne est solidaire, qui sera complétée ensuite par des points spécifiques pour Laconnex. La résolution communale devant être adoptée par le Conseil municipal lors de la prochaine séance, il est demandé à la commission d'avoir un texte prêt pour le 5 juin.



8. Divers

- ❖ *Sortie des aînés* : Véronique Rudaz indique que la sortie est prévue le 1^{er} juin et invite les membres du CM qui le souhaitent à y participer.
- ❖ *Caves ouvertes* : Hubert Dethurens annonce que des barrières seront installées pour protéger les riverains, notamment sur la route du Lavoir. Des WC seront à disposition devant la terrasse du café « chez le Docteur ».
- ❖ *Alarme voirie* : suite aux effractions, une alarme a été installée dans la voirie.
- ❖ *Aménagement extérieur* : une habitante du 2, rue de la Maison-Forte souhaite que les aménagements extérieurs devant les bâtiments soient améliorés, comme cela a été réalisé pour Vy-Neuve 3. Bradley Stillwagon rappelle que cela avait été proposé lors des travaux, mais que les habitants avaient souhaité garder leur place de parking devant leur appartement. La commission va se pencher sur la question.
- ❖ *Épicerie ambulante* : le maire présente la demande d'un particulier qui souhaiterait pouvoir installer une épicerie ambulante dans notre village. Le CM estime que la boulangerie, les différents maraîchers des environs et le marché suffisent aux besoins du village.
- ❖ *CinéLaconnex* : Andreea Capitanescu Benetti annonce que le film choisi sera Heidi et que les horaires de fin de soirée dépendront grandement de la météo. Toutefois, pour être large, elle demande s'il est possible d'autoriser la fin de l'événement à 2h, sachant que généralement cela se termine plus tôt. Les voisins seront bien entendu avisés préalablement.
- ❖ *Journée de nettoyage de la commune* : Laurent Thévenoz rapporte que la journée a été fort sympathique. Toutefois, il regrette le peu de participants, peut-être en raison du week-end du 1^{er} mai ou des préparations à la communion. Hubert Dethurens suggère de prévoir la prochaine édition plus tôt, éventuellement en mars.

9. Questions du public

Pas de public présent.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 20h30.

Nadia Dupraz
Secrétaire communale